

Délibération

Générale

colonial

DELIBERATION n° 133/8e L portant modification du budget du Territoire pour l'exercice 1975.

n° 133/8e L

Ministère
PRÉSIDENCE DU CONSEIL DE GOUVERNEMENT

Date de publication
15 juillet 1975

Numéro JO
n° 16 du 25/08/1975

Date du numéro
25 août 1975

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

Le budget des recettes ordinaires pour l'exercice 1975 est modifié comme suit : Art. 2.— Le budget des dépenses ordinaires pour l'exercice 1975 est modifié comme suit : Art. 3. — Les emplois suivants sont créés au budget du Territoire pour l'exercice 1975. Garde Territoriale : 50 élèves-gardes. Art. 4— Le budget des recettes extraordinaires pour l'exercice 1975 est modifié comme suit :

Le Président de la Commission Permanente de la Chambre des Députés
AHMED HASSAN LIBAN
Le secrétaire de la Commission Permanente de la Chambre des Députés

DANIEL RUSCONI